



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 2696

Texte de la question

## SOMMET DE CANCÚN ET COMPÉTENCES DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

M. le président. La parole est à M. Jean Dionis du Séjour, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean Dionis du Séjour. Monsieur le Premier ministre, ma question prolongera celle de M. Plisson de manière plus positive. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Le sommet de Cancún, dont l'objet est la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre pour contenir le réchauffement climatique, se tiendra à la fin du mois de novembre. Ce sommet est essentiel puisqu'aucun progrès significatif ne se fera sans un accord planétaire, notamment entre les grands pays industrialisés. Le sommet de Copenhague l'a démontré : le défi à relever est immense et la tâche difficile. Rien ne bougera si certains pays ne sont pas clairement moteurs. Or la France comptait parmi ces pays moteurs, en étant notamment l'artisan principal de l'accord européen Paquet-Énergie.

Et les centristes, militants du Grenelle de l'environnement, veulent ici, devant la représentation nationale, saluer l'action du Gouvernement pendant la première partie de ce mandat. Et nous tenons tout spécialement à saluer l'action de Jean-Louis Borloo. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur plusieurs bancs du groupe UMP. - " Debout ! " sur les bancs du groupe SRC.)* Les lois Grenelle I et II sont des réformes majeures à mettre à son actif ainsi qu'à celui de la majorité présidentielle.

Cependant, les choix faits à l'occasion du remaniement gouvernemental nous inquiètent, surtout le fait de sortir l'énergie de la responsabilité du ministre de l'écologie pour la confier de nouveau à Bercy. Ce choix n'est pas cohérent avec la démarche du Grenelle, qui voulait que le même responsable politique dirige l'action du Gouvernement pour l'énergie ainsi que pour les secteurs qui la consomment, et d'abord les transports et le logement.

Monsieur le Premier ministre, pourquoi avez-vous sorti l'énergie de la responsabilité du ministre de l'écologie ? Ce choix fait, entendez-vous poursuivre jusqu'à sa mise en oeuvre complète la démarche du Grenelle de l'environnement ?

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur le député, je tiens à vous rassurer : les engagements du Grenelle de l'environnement sont bien la feuille de route de mon ministère et ils seront tenus. J'ai la fierté d'avoir été parmi les artisans du Grenelle aux côtés de Jean-Louis Borloo, auquel je veux ici rendre hommage. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC et sur de nombreux bancs du groupe UMP. - " Ah ! " sur les bancs du groupe SRC.)* Imaginez-vous un seul instant que je pourrais être le fossoyeur d'une ambition que j'ai contribué à construire avec vous ? Un rapport récent, demandé aux présidents des groupes de travail du Grenelle, démontrait le bon avancement du respect des engagements. Nous sommes sur la voie et nous tiendrons le cap.

Vous vous inquiétez en particulier de l'énergie. Je le répète solennellement : le ministère de l'écologie a la charge, conformément aux décisions du Président de la République et du Premier ministre, de la lutte contre le changement climatique, des négociations internationales sur le climat, de la fixation des tarifs en matière d'énergies renouvelables. En fait, il a la charge de tout ce qui permet de relever les défis du Grenelle de

l'environnement.

Au-delà des débats sur la répartition des compétences au sein d'un gouvernement qui entend, sous l'autorité du Premier ministre, se distinguer par sa cohérence et sa solidarité, je veux redire que la révolution écologique...

M. Yves Cochet et M. Noël Mamère. Oh ! Oh !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. ...passe par le Parlement. De la charte de l'environnement et de l'inscription du principe de précaution dans la Constitution aux lois Grenelle I et II que vous avez citées, la révolution écologique passe par vous tous et personne, surtout pas moi, n'a jamais prétendu que l'écologie était facile. Je compte sur vous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Dionis du Séjour](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2696

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 novembre 2010